



Sous-direction de la justice pénale générale  
Bureau de la politique pénale générale

## **PLAN DE LA BOÎTE À OUTILS RELATIVE AU TRAITEMENT JUDICIAIRE DES VIOLENCES SUR MINEURS**

### **1. Lutter contre toutes les violences faites au mineur dans ses différents lieux de vie quotidiens**

#### 1.1 Se coordonner pour repenser le traitement judiciaire des violences sur mineurs

##### ➤ *Coordination territoriale*

##### ○ Les CLAV mineurs : [Note d'accompagnement](#) et ses annexes :

- [Fiche méthodologique](#)
- [Modèle d'ordre du jour type](#)
- [Liste des partenaires à convier](#)
- [Circulaire du 22 mai 2018 relative à la création des CLAV](#)

##### ➤ *Coordination au sein des juridictions*

- [Guide de modélisation des circuits de traitement des dossiers de violences conjugales-vers une filière de l'urgence](#)
- [Bonne pratique : Améliorer la circulation de l'information dans le cadre des affaires de violences conjugales et intrafamiliales entre les différents services de la juridiction](#)

##### ➤ *Partage de l'information*

- [Fiche sur le partage de l'information prévu par la loi](#)
- [Circulaire du 11 mars 2015 relative à la communication aux administrations publiques et aux organismes exerçant une prérogative de puissance publique d'informations ou copies de pièces issues des procédures pénales diligentées contre des fonctionnaires et agents publics](#)
- [Circulaire du 4 août 2016 présentant les dispositions de procédure pénale de la loi n°2016-457 du 14 avril 2016 relative à l'information de l'administration par l'autorité judiciaire et à la protection des mineurs](#)

##### ➤ *RETEX mort violente d'enfant*

- [Fiche méthodologique du RETEX homicide sur mineur au sein de la famille et dans le cadre d'un accueil institutionnel](#)
- Questionnaires pour la mise en œuvre du RETEX homicide sur mineur
  - [Questionnaire 1 – parquet](#)
  - [Questionnaire 2 – services TJ](#)
  - [Questionnaire 3 – services d'enquête](#)
  - [Questionnaire 4 – services sociaux](#)

## 1.2 Renforcer les partenariats pour favoriser le signalement des violences sur mineurs

### ➤ *Le repérage de violences protéiformes*

- Le syndrome du bébé secoué : [Recommandation de bonne pratique de la Haute autorité de santé](#) (2017)
- [Focus la lutte contre les mutilations sexuelles féminines](#)
- [Bonne pratique : Prévention et lutte contre les dangers sur les réseaux sociaux : création par le parquet de Reims d'un podcast ludique et pédagogique « le parquet raconte »](#)

### ➤ *Le signalement*

- [Bonne pratique : Protocole conclu entre le parquet d'Amiens et l'Education nationale pour les signalements](#)
- [Bonne pratique : Protocole Parquet/APHP sur l'instauration de cellules de prévention de la maltraitance sur les mineurs](#)
- [Protocole conclu entre le parquet de Paris et le diocèse de Paris du 5 septembre 2019](#)
- [Bonne pratique : Protocole conclu entre le parquet de Paris et l'enseignement catholique de Paris](#)

## 1.3 Veiller au traitement diligent et de qualité des procédures de violences faites aux mineurs

- [Guide sur la prise en charge des mineurs victimes](#)
- [Dépêche du 5 novembre 2021 relative à la généralisation à l'ensemble du territoire des unités d'accueil pédiatrique enfance en danger \(UAPED\) et ses annexes : modèle de protocole UAPED et note d'information adressée aux agences régionales de santé par le ministère des solidarités et de la santé](#)
- [Bonne pratique : Violences conjugales et coopération CRIP 56 – aide à la libération de la parole de l'enfant](#)

### ➤ *Focus sur le traitement des infractions sexuelles*

- [FOCUS sur la prescription des infractions commises à l'égard des mineurs](#)
- [CLEPSYDRE](#)
- [Dépêche du 26 février 2021 relative au traitement des infractions sexuelles susceptibles d'être prescrites](#)

## 1.4 Adapter la réponse pénale aux enjeux

- [Fiche sur le FIJAIS et les infractions commises sur les mineurs](#)
- [Fiche sur le suivi socio-judiciaire et les infractions commises sur les mineurs](#)
- [Fiche sur la suspension ou le retrait de l'autorité parentale](#)
- [Bonne pratique : Expertise de la parentalité et d'accompagnement des droits parentaux dans les situations de violences conjugales](#)

## 1.5 Sécuriser le mineur victime tout au long du processus judiciaire

- Le [référentiel relatif à l'accueil et à l'accompagnement des victimes en juridiction](#)
- [Fiche sur le plan d'actions pour la mise en place d'un parcours d'accompagnement des mineurs victimes](#)
- Bonne pratique : le chien d'assistance judiciaire (à venir)  
Des outils et notamment une trame de convention locale seront prochainement mis à disposition des juridictions pour accompagner les juridictions à intégrer un chien d'assistance judiciaire aux modalités d'accompagnement proposées par les associations d'aide aux victimes.

## 2. Lutter contre toutes les formes d'exploitation des mineurs

### 2.1 Renforcer la lutte contre des formes d'exploitations multiples

#### ➤ *Traite des êtres humains*

- [Circulaire du 22 janvier 2015 relative à la politique pénale en matière de traite des êtres humains](#)
- [Focus sur la traite des êtres humains – rappel des fondamentaux et dispositifs de protection des victimes](#)
- [Guide de formation à l'usage des professionnels](#) établi par la MIPROF sur l'identification et la protection des victimes de traite des êtres humains

#### ➤ *Proxénétisme*

- [Plan national de lutte contre la prostitution des mineurs](#)
- Trame d'audition mineur victime de proxénétisme

#### ➤ *Pédocriminalité*

- [Fiche sur la lutte contre la pédocriminalité](#)

### 2.2 Articuler les nécessités de l'enquête et la protection de mineurs particulièrement vulnérables

#### ➤ *Mesures de protection des mineurs*

- Bonne pratique : TJ Bobigny – TEH et prostitution des mineurs (à venir)

## 3. Recensement des bonnes pratiques

- [Recensement des bonnes pratiques des directions](#)

## 4. Indicateurs

Afin d'assurer l'évaluation des présentes instructions, cinq indicateurs ont été retenus.

Pour mémoire, ces cinq indicateurs sont :

- les orientations décidées par le parquet pour des faits de violences faites aux mineurs relevant du champ de la présente circulaire ;
- le nombre de condamnations par le tribunal correctionnel pour des faits de violences faites aux mineurs relevant du champ de la présente circulaire ;
- le poids du contentieux des violences faites aux mineurs dans l'ensemble de l'activité correctionnelle ;
- le nombre de décisions de suspension ou de retrait de l'autorité parentale prononcées par les juridictions pénales ;
- le nombre de décisions d'interdiction de contact avec les mineurs, prononcées tant au stade présentenciel qu'à celui de la peine.